

Bigrammaire mooré-français pour le transfert de l'apprentissage grammatical de L1 à L2

Norbert NIKIEMA
(Burkina Faso)

La présentation de la bigrammaire mooré-français sera succincte et se fera selon le plan suivant :

1. Le projet bigrammaire de l'OIF
2. Contexte et justification de l'élaboration de la bigrammaire mooré-français
3. Objectif de la bigrammaire mooré-français
4. Public cible/destinataire
5. Programme
6. Organisation d'une fiche
7. Exemples de fiches
8. Utilisations de la grammaire comparée à divers niveaux de l'enseignement bilingue
9. Quelques défis et perspectives

=====

1. Le projet bigrammaire de l'OIF

Dans le cadre de l'enseignement du français en contexte multilingue, l'OIF a lancé un programme d'élaboration de grammaires pédagogiques comparées de langues africaines et du français, appelées « bigrammaires ». Les bigrammaires visent à favoriser une meilleure articulation entre l'enseignement du français et des autres langues partenaires didactiques.

Selon Daff (2011 :1), une bigrammaire repose sur les principes suivants :

- « réaliser des descriptions scientifiques qui soient didactiquement pertinentes sans ignorer la complexité de la description linguistique et sa richesse pour une grammaire scolaire d'apprentissage » ;
- « construire un savoir grammatical scolaire transposable didactiquement » ;
- « Une règle de bigrammaire est forcément une règle grammaticale interlinguistique. Tout en s'appropriant de la grammaire primaire de la langue première, l'apprenant acquière

aussi les bases lui permettant d'entrer dans le système grammatical d'autres langues partenaires didactiques » .

- Une bigrammaire doit permettre de « former les enseignants à une réflexion linguistique soutenue tenant compte de l'oralité linguistique pour déboucher sur l'analyse des faits de micro-syntaxe et macro-syntaxe ».

Les bigrammaires élaborées ont concerné des langues transfrontalières (fulfuldé, mandingue, songay, wolof, pour ce qui est des langues de l'Afrique de l'Ouest). Leur pertinence est particulièrement importante dans les programmes d'enseignement bilingue impliquant une langue africaine et le français.

2. Contexte et justification de l'élaboration de la bigrammaire mooré-français

Après l'interruption, depuis 1984, de sa première tentative de réforme entamée en 1979, prévoyant l'enseignement bilingue impliquant une langue nationale et le français, le Burkina Faso est engagé de nouveau, depuis le milieu des années 1990, dans l'expérimentation de ce type d'enseignement. Plusieurs formules sont expérimentées dans le non formel comme dans le formel.

Un des programmes engagé en 1994 dans le cadre d'un partenariat entre l'œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO, maintenant Solidar) et le Ministère de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA) d'alors est le programme d'éducation bilingue, formule MEBA-OSEO. Ce programme utilise 9 langues nationales et le français et s'appuie, pour l'enseignement-apprentissage du français, sur la méthode d'apprentissage de la langue française à partir des acquis de l'alphabétisation en langue nationale ou méthode ALFAA. Dans le cadre de la méthode ALFAA, les enseignements spécifiques de langue comprennent :

- l'enseignement de la grammaire de la langue nationale (ou « grammaire de la langue dans la langue ») en 2^e année ;
- l'enseignement contrastif de la lecture et de l'écriture du français en 2^e année en s'appuyant sur les acquis en langues nationales ;
- l'enseignement contrastif de la grammaire du français en 3^e année.

Dans ce cadre, la bonne maîtrise de la langue nationale, notamment par les maîtres chargés de ces enseignements, et la bonne connaissance des similitudes et des différences entre la langue nationale et le français sont capitales.

Or, dans notre contexte,

- le maître n'a jamais lui-même eu l'occasion d'explorer explicitement sa langue ;
- n'ayant de référence que la langue française, le maître a tendance à plaquer sur sa langue les caractéristiques de la langue française qu'il connaît mieux ;
- le maître n'a pas à sa disposition d'ouvrages de référence accessibles et notamment de grammaires descriptive ou pédagogique expliquant le fonctionnement de la langue nationale.

C'est dire que la bigrammaire, en tant que grammaire comparée de la langue nationale et du français, peut répondre aux besoins des enseignants.

3. Destinataire principal de la bigrammaire mooré-français

Les bigrammaires existantes que nous avons consultées s'adressent généralement prioritairement au maître. Certaines comprennent des contenus destinés à l'élève, et sont donc utilisables en classe.

Etant donné que le programme d'éducation bilingue, formule MEBA-OSEO, prévoit l'enseignement de la grammaire tant de la langue nationale que du français et les supports (manuels de l'élève et guides du maître) qu'il faut, la bigrammaire mooré-français est conçue comme un ouvrage de référence destiné seulement au maître. Elle n'est pas faite pour être utilisée directement en classe. L'utilisation en classe demande une adaptation par le maître.

4. Objectif de la bigrammaire mooré-français

L'objectif est de permettre au maître

- d'acquérir une information et un éclairage suffisants sur certains faits de langue spécifiques à la L1 et à L2 ;
- de préparer les leçons d'enseignement de la grammaire de L1 en L1 ;
- de préparer les leçons de l'enseignement de L2 en s'appuyant sur les acquis en L1 ;
- de comparer les fonctionnements des deux langues et de tirer les implications pédagogiques des ressemblances et des différences entre les deux langues ;
- d'évaluer les acquis et les progrès des élèves en français en identifiant les erreurs dues aux interférences ;
- de proposer des exercices de remédiation en toute connaissance de cause ;
- d'une manière générale, d'accompagner les élèves dans la construction de connaissances.

5. Programme

Une bigrammaire est constituée de fiches. La bigrammaire mooré-français comporte 48 fiches¹³ portant sur autant de points de grammaire.

L'ouvrage est structuré en cinq parties :

- la première est consacrée à l'examen des alphabets et de divers aspects des systèmes orthographiques du mooré et du français;
- la deuxième partie aborde les aspects essentiels de la phrase simple : caractéristiques des phrases simples par type, les classes de constituants de la phrase simple, les relations entre les constituants.
- La troisième partie traite du système nominal ;
- la quatrième partie, du système verbal et de la conjugaison ;
- la dernière partie de la phrase complexe et de l'intégration des propositions par coordination ou subordination dans les deux langues.

Les points de grammaire traités sont présentés à l'annexe 1.

6. Organisation d'une fiche

Les fiches des bigrammaires ont une organisation standard ; le canevas proposé par M. Daff prévoit, en plus de l'indication des objectifs, les 7 éléments ci-dessous traités comme indiqué:

Elément du canevas	Contenu
0. Objectifs de la leçon	L'objectif général et les objectifs spécifiques sont précisés au début de chaque fiche.
1. Corpus	Le corpus est fait de textes continus ou de phrases isolés, voire de mots (notamment dans la première partie). Les deux corpus ont souvent le même contenu, le texte en français étant une traduction du texte en mooré. Dans quelques cas cependant, les textes sont spécifiques.
2. Constats	Les constats comprennent : - une première partie d'exploration : des questions ou des exercices de découverte permettant d'identifier le point grammatical ciblé ; - une deuxième partie de constatations, qui fournit les réponses aux questions posées.
3. Règle(s)	La règle se veut aussi générale que possible et est,

¹³ Cela est valable pour ce qui est de la mouture validée par l'équipe de conception et présentée lors de l'atelier sur le transfert. La dernière mouture a connu un élargissement de nombre de fiches.

	chaque fois que faire se peut, la même pour les deux langues.
4. Exercices d'application	Les exercices d'application permettent de se rendre compte de tout le champ d'application de la règle; ils se fondent sur les textes présentés.
5. Remarques	Les remarques s'appuient sur la comparaison des deux langues et attirent éventuellement l'attention sur des restrictions ou autres spécificités de chaque langue ;
6. Exercices de consolidation	Les exercices de consolidation élargissent souvent les contextes d'application de la règle et tiennent compte des observations dans le champ des 'remarques' ;
7. Synthèse	La synthèse de ce qu'il faut retenir prend en compte les éléments essentiels des constatations, de la règle et des remarques.
Suggestions pédagogiques	Dans la bigrammaire mooré, des suggestions pédagogiques sont souvent proposées en fin de fiche pour soutenir le maître.

Chaque fiche traite du même point de grammaire dans les deux langues ; chaque langue est traitée dans une colonne, la langue africaine sur la colonne de gauche et la langue française sur la colonne de droite en regard.

La présentation est telle qu'une lecture verticale donne des informations sur la langue concernée, le mooré ou le français selon la colonne ; par contre une lecture horizontale informe sur les similitudes, totales ou partielles, entre les deux langues.

Les règles dégagées et la synthèse finale qui est faite en fin de fiche peuvent être les mêmes dans les deux langues ou comporter des particularités. Lorsque la règle ou la synthèse est la même pour les deux langues, une cellule unique est utilisée (la ligne de séparation entre les deux colonnes est effacée) ; les cellules distinctes sont par contre utilisées chaque fois qu'il y a des particularités.

Il convient d'indiquer que lorsque le point de grammaire traité est vraiment spécifique à une des langues, il n'y a plus de subdivision en colonnes.

7. Exemples de fiches

On trouvera en annexe, en guise d'illustration de ce qui vient d'être dit,

- deux fiches tirées de la première partie de la bigrammaire, traitant respectivement de lettres communes aux deux langues se prononçant de la même manière (cf. annexe 2, fiche 1) et de lettres communes aux deux langues se prononçant différemment en français (annexe 3, fiche 2) ;

- deux fiches tirées de la partie syntaxe, traitant, l'une, d'un point de grammaire commun aux deux langues (annexe 4, fiche 21) et l'autre, d'un point de grammaire spécifique au mooré (annexe 5, fiche 26).

8. Utilisations de la bigrammaire à divers niveaux du programme

La bigrammaire est utilisable par le maître de la première à la troisième année :

- En 1^{ère} année la comparaison permet, par exemple, de déterminer les sons distinctifs communs, les sons distinctifs propres au français et donc difficiles pour l'élève ;
- En 2^e année, la grammaire comparée est la base pour comprendre les documents de lecture-écriture-expression (livre unique de français utilisé en 2^e année), la grammaire de la langue dans la langue, etc. ;
- En 3^e année la grammaire comparée sera utile pour traiter des caractéristiques grammaticales des divers genres de textes étudiés et pour l'enseignement contrastif de la grammaire du français.

9. Quelques défis et perspectives

La réalisation d'une grammaire pédagogique comparée d'une langue africaine et du français demande que soient relevés un certain nombre de défis dont les suivants (entre autres):

a) Trouver les termes appropriés pour parler du fonctionnement de la langue africaine

Ce problème est double : il s'agit, d'une part de pouvoir proposer, dans la langue africaine, une terminologie exacte (et une phraséologie) appropriée pour exprimer les divers concepts grammaticaux dont il est nécessaire de parler alors que la langue n'a jamais été utilisée pour parler du fonctionnement grammatical; il s'agit, d'autre part, de trouver, même en français, une terminologie appropriée, certains termes de la grammaire scolaire traditionnelle utilisés pour le français n'étant pas nécessairement ce qu'il y a de mieux pour parler des réalités de la langue africaine. Un terme 'banal' tel que 'complément d'objet direct/indirect' a peu de sens dans le cas du mooré, qui juxtapose les compléments sans préposition avant le complément d'objet dit « indirect ». Par ailleurs, la linguistique africaine utilise des termes tels que « prédicatif », qui ne sont pas connus en linguistique générale. Faut-il les utiliser au risque de dérouter le maître ou se rabattre sur un terme tel que « auxiliaire » qui est plus connu dans le contexte scolaire ?

b) Rendre compte des spécificités sans exacerber les différences

La question se pose souvent de savoir comment comparer et rendre compte des spécificités sans pour autant exacerber ou magnifier les différences. Y a-t-il par exemple la conjugaison en mooré ou la tournure passive? On peut penser que non, si on s'en tient à la manière de définir ces termes en se référant à la manifestation de ces catégories en français, mais on peut penser également que oui si on cherche à déterminer ce qui est exactement la fonction de ces catégories dans les langues.

c) Prendre la perspective africaine en abordant le fonctionnement du français

On s'aperçoit aisément de la nécessité de changer certaines manières de regarder le français et même d'en décrire le fonctionnement. Il faut, pensons-nous, partir du point de vue de l'Africain qui découvre une autre langue et l'analyse donc en fonction de sa L1. Des sous-classes de noms dans la formation du féminin (-eur/euse dans 'voleur/voleuse', -teur/trice dans 'instituteur/institutrice', O/-esse dans 'âne/ânesse') ne sont-elles pas à rapprocher de nos systèmes de genres multiples dans la classification nominale ?

d) Oser adopter la nouvelle orthographe du français

La première partie de la bigrammaire a consisté à comparer les systèmes orthographiques du mooré et du français et une question qui s'est posée à nous a été celle de savoir quelle orthographe du français utiliser. On sait que la nouvelle orthographe du français, proposée depuis maintenant deux décennies, est plus cohérente et a été soulagée de maintes aberrations qui ont été des motifs de nombreux renvois d'élèves de nos écoles primaires. Force a été pourtant de constater, en consultant divers collègues, qu'aucun pays de la sous-région ouest africaine n'a, apparemment, encore osé s'émanciper du joug de la tradition orthographique d'avant la réforme ! Nous nous sommes donc résignés à conserver des graphies comme « ambiguë », « connaître », etc.

Il faut espérer que la relecture des bigrammaires en vue de leur harmonisation dans l'enseignement bilingue au Burkina, envisagée dans le cadre du programme ELAN, amènera aussi à proposer de réformer notre système éducatif en optant courageusement pour la nouvelle orthographe du français.

=====

Annexe 1 : Le programme de la bigrammaire mooré-français

I. Alphabets et aspects des systèmes orthographiques du mooré et du français

Fiche 1. Lettres communes correspondant aux mêmes sons en mooré et en français

Fiche 2. Lettres communes aux deux langues et correspondant à des sons différents en français

Fiche 3. Les lettres propres au français
 Fiche 4. Noms des lettres et ordre alphabétique en mooré et en français
 Fiche 5. Une lettre, deux ou plusieurs sons
 Fiche 6. Des accents pour modifier la valeur des lettres ou distinguer les mots
 Fiche 7. Lecture et écriture des voyelles nasales
 Fiche 8. Combinaisons de deux lettres pour noter un seul son: les digraphes vocaliques du français
 Fiche 9. Combinaisons de plusieurs lettres pour noter des sons vocaliques : les trigraphes du français et les triptongues longues du mooré
 Fiche 10. Combinaisons de lettres de voyelles et de consonnes pour noter des sons vocaliques oraux: ed, ez, er
 Fiche 11. Digraphes et trigraphes consonantiques : <ch, gn, ph, -ti, -il, ill>
 Fiche 12. Emploi de diacritiques sur des consonnes
 Fiche 13. Lettres muettes et orthographe grammaticale
 Fiche 14. Types de syllabes en mooré et en français
 Fiche 15. Le mot : structure et règles de formation
 Fiche 16. Le mot : traitement orthographique dans les deux langues

II. La phrase simple

Fiche 17. La phrase
 Fiche 18. Les diverses classes de mots en mooré et en français
 Fiche 19. La relation sujet-verbe dans la phrase simple
 Fiche 20. La phrase déclarative affirmative

Fiche 21. La phrase interrogative : la question totale
 Fiche 22. La question partielle portant sur le sujet
 Fiche 23. Questions partielles portant sur le complément
 Fiche 24. La phrase impérative
 Fiche 25. La phrase exclamative sans marques grammaticales
 Fiche 26. La phrase exclamative avec marquage du verbe
 Fiche 27. Phrases actives ou passives
 Fiche 28. La phrase négative
 Fiche 29. Les phrases non verbales

III. Le groupe nominal

Fiche 30. Noms propres et noms communs
 Fiche 31. L'indication du nombre en mooré et en français
 Fiche 32. Pronoms personnels et pronoms indéfinis
 Fiche 33. Les déterminants du nom
 Fiche 34. Noms masculins ou féminins
 Fiche 35. Identification du genre par la terminaison
 Fiche 36. L'indication du rang
 Fiche 37. Indication de la possession ou de l'appartenance
 Fiche 38 : Emploi de pronoms possessifs
 Fiche 39. L'adjectif qualificatif dans le groupe nominal
 Fiche 40. Les accords dans le groupe nominal

IV. Le groupe verbal

Fiche 41. L'indication du temps, du mode et de l'aspect : la conjugaison
 Fiche 42. La conjugaison : les groupes de verbes
 Fiche 43. L'emploi d'auxiliaires

Fiche 44. Le groupe verbal à complément d'objet ou circonstanciel

Fiche 45. Le groupe verbal à compléments pronominaux

V. La phrase complexe

Fiche 46. Les phrases coordonnées

Fiche 47. La phrase complexe à subordonnée complétive

Fiche 48. La phrase complexe à subordonnée infinitive

Glossaire français-mooré.

Annexe 2 : Fiche 1. Lettres communes correspondant aux mêmes sons en mooré et en français

Objectifs général

Maîtriser les règles d'écriture et les correspondances lettre-son dans les deux langues.

Objectifs spécifiques

Déterminer

- les ressemblances et les différences dans les correspondances lettre-son dans les deux langues ;
- déterminer des règles de convergence ou de divergence dans l'utilisation des lettres communes correspondant aux mêmes sons dans les deux langues.

Mooré	Français
1. Texte	
Bada ; a Daviidi ; gaas ligdi ; va ; wakato ; zamm ; rissi ; ra-killi ; b gilli ; b gili ; gil-y ; zoobdo ; Ragilim biiga ; y mi maam ; wisi ; tiigi ; bisgi ; koodo.	David ; partir ; mardi ; baobab, kilo, Gabi ; gaz ; va ; Bakary ; panari ; bisap ; animal ; il la nomma Valo ; yoga ; il passa ; Afsata frappa Wali ; Valo rattrapa Gabi. Davy y alla le mercredi.
2. Constats	
a) Exploration - Inventorier les voyelles utilisées dans le texte ; - Inventorier les consonnes utilisées dans le texte. - Y a-t-il des lettres doubles ? Lesquelles ? Comment les lit-on ? b) Constataction Les lettres utilisées dans ces mots sont : a, i, o, b, d, f, g, k l, m, n, p, r, s, t, v, w, y, z.	a) Exploration - Inventorier les voyelles utilisées dans le texte. - Inventorier les consonnes utilisées dans le texte. - Les lettres inventoriées ici se liraient-elles différemment en mooré dans le même contexte ? - Y a-t-il des lettres doubles ? Lesquelles ? Comment les lit-on ? - Souligner les voyelles qui semblent longues à la lecture des mots du texte. b) Constataction Dans les mots de ce texte, les lettres utilisées sont : a, i, o, b, d, f, g, k l, m, n,

Mooré	Français
• Elles se lisent toutes ; • la même lettre correspond au même son dans le même contexte. - les lettres doubles se lisent comme des sons longs (cas des voyelles) ou des sons soutenus cas des consonnes).	p, r, s, t, v, w, y, z. • Les lettres se lisent toutes ; • Elles se lisent comme en mooré; • La même lettre correspond au même son dans le même contexte. • les consonnes doubles se lisent comme une seule consonne, contrairement à la situation en mooré.
3. Règles	
En mooré, la règle de correspondance lettre-son est que la même lettre correspond au même son dans le même contexte. Une lettre redoublée correspond à une voyelle longue ou à une consonne soutenue.	- Dans le texte la même lettre correspond au même son dans le même contexte. - Les lettres utilisés sont les mêmes qu'en mooré et correspondent aux mêmes sons. - Dans des mots comme 'David', 'gaz', etc., on peut entendre une voyelle longue, mais en français, l'allongement vocalique n'est pas noté. - Les consonnes doubles se lisent comme une seule consonne, contrairement à la situation en mooré.
4. Exercices d'application	
Trouver 5 paires de mots où la seule différence est la présence lettres doubles dans l'un des mots et pas dans l'autre.	Trouver 5 mots comme ceux de ce texte où toutes les lettres se prononcent et où le même symbole correspond au même son dans le même contexte.
5. Remarques	
La règle qui veut que toute lettre se prononce et que la même lettre corresponde au même son dans le même contexte est générale en mooré et applicable à toutes les lettres, y compris à celles qui ne sont pas utilisées dans ce texte.	La règle qui veut que toute lettre se prononce et que la même lettre corresponde au même son dans le même contexte n'est pas générale (voir fiches 5 et 13 par exemple). L'allongement ne permet pas de distinguer les mots en français; c'est pourquoi il n'est pas noté dans l'orthographe. Quelques rares mots (d'origine étrangère) comportent des voyelles doubles ; par exemple « oo » comme dans 'zoo' et foot-

Mooré	Français
	ball'.
6. Exercice de consolidation	
Il y a dans les deux textes une lettre qui correspond à des prononciations différentes, mais dans des contextes différents qui s'excluent mutuellement (début de mot et fin de mot ou mot isolé). Déterminez laquelle. ¹⁴	
	Trouver 10 mots avec les diverses lettres indiquées dans le texte ci-dessus, et où la règle que toute lettre se prononce s'applique.
7. Retenir	
Les lettres suivantes se prononcent de la même façon en mooré comme en français : a, b, d, f, g, i, k, l, m, n, o, p, r, s, t, v, w, y, z.	
En mooré toutes les lettres se prononcent et la même lettre corresponde au même son dans le même contexte.	

Commentaires et suggestions didactiques

Il convient d'aborder la lecture du français en montrant que le mooré et le français s'écrivent avec les mêmes symboles pour les sons communs aux deux langues, et que la lecture du français est facilitée par le fait que ce qu'on sait déjà en mooré permet de lire beaucoup de mots en français.

On préviendra néanmoins les apprenants de la nécessité de bien comprendre et respecter les logiques des orthographes de chacune des langues.

Annexe 3 : Fiche 2. Lettres communes aux deux langues et correspondant à des sons différents en français

Objectif général

Maîtriser les règles d'écriture des deux langues et les correspondances lettre-son dans les deux langues.

Objectifs spécifiques

Déterminer

- les ressemblances et les différences dans les correspondances lettre-son dans les deux langues ;
- déterminer les règles de divergence dans l'utilisation des lettres communes aux deux langues et correspondant à des sons différents en français.

Français
1. Texte
Il va venir le samedi; il te le dira ; sur le mur ; nu; dur ; il agira; l' argile ; le

¹⁴ Cf. <y> dans *yoga* (position avant une voyelle), dans *Bakary* (fin de mot) et dans le pronom *y* (mot isolé).

village ; une gifle ; une pelle ; humide ; habitude ; trahir ; Nathalie ; il s’amuse ; avise-le ; base ; basse ; l’estime ; Isabelle ; il n’ira pas à Pa ; pas à pas.
2. Constats
a) Exploration - Souligner des voyelles qui s’écrivent comme en mooré mais qui se lisent différemment; déterminer les contextes de chaque réalisation ; - identifier des consonnes qui s’écrivent comme en mooré mais se lisent différemment ; déterminer les contextes de chaque réalisation. b) Constatations - En fin de mot, la lettre <e> est généralement muette. Ex : nathalie ; base ; - la lettre <e> est lue comme <eu> à l’intérieur du mot (cf. venir) ou comme <è> quand elle est dans une syllabe fermée¹⁵ (cf. pelle). - La lettre <u> de ‘mur’, ‘sur’, etc., correspond à un son distinctif (cf. ‘sur’/’sourd’), qui n’existe pas comme tel en mooré ; - la lettre <h> est toujours muette et cela en toute position ; - la lettre <s> est lue [z] quand elle est seule entre deux voyelles ; - la lettre <g> se lit [zh] quand elle est suivie de <i> ou <e> comme dans ‘agira’, ‘village’.
3. Règles
Les lettres <e>, <u>, et <h> sont communes au mooré et au français, mais correspondent à des sons différents : *Quand elle n’est pas ‘muette’, comme elle l’est généralement en fin de mot, la lettre <e> est lue comme [ö] ou [ə] à l’intérieur du mot (cf. venir) ou comme [ɛ] dans une syllabe fermée (cf. belle), mais jamais comme en mooré. * La lettre <u> représente un son spécifique au français (ü), à ne jamais confondre avec le <u> du mooré ; - la lettre <h> est toujours muette en français, contrairement au mooré. Les lettres <g> et <s> ont des lectures spécifiques dans certains contextes, qui excluent la lecture admise en mooré : <g> suivie de <i> ou de <e> se lit [zh]; la lettre <s> est lue [z] entre deux voyelles et dans la liaison.
4. Exercices d’application
Lire les mots suivants Tasse, bagage ; ver, verbe, lune, il a plu ; plume ; habile ; Niger ; image ; passage ; passe ; il a lu ; elle ; pelle ; mamelle ; lunette ; buvette ; il s’amuse ; Elise ;
5. Remarques
- Une ‘syllabe fermée’ est une syllabe qui se termine par une consonne (prononcée). Ex. les deux syllabes de ‘par.tir’ (cf. fiche 14). - Certains dialectes du mooré ont le son correspondant au [ü] français dans des mots comme ‘kiuugu’ (lune), ‘miuugu’ (rouge), mais ce son ne permet pas de distinguer des mots différents ;

¹⁵ Voir remarque.

- la lecture de <u> comme [u] dans ‘Burkina’, ‘Burundi’, est une lecture exceptionnelle, africanisée.
- E (‘e’ majuscule) peut être lu comme [e] ex : : Elu ([elü].
- les diverses prononciations de <e>, <g> et <s> se rencontrent dans des contextes qui s’excluent mutuellement. Voir la fiche 10 pour les conditions de lecture de <g> comme [g] dur devant <i> et <e>.
- dans les mots étrangers dont l’orthographe n’a pas été adaptée, un <s> peut conserver sa prononciation [s]. Ex : bisap .
- L’apostrophe après une consonne ne compte pas comme symbole de l’alphabet mooré mais comme signe de ponctuation.

6. Exercice de consolidation

Trouver d’autres mots comme ceux du texte ou de l’exercice d’application où les lettres <e>, <u>, et <h> <g> et <s>, communes au mooré et au français, se lisent différemment.

7. Retenir

Les lettres <e>, <u>, et <h> sont communes au mooré et au français mais correspondent à des sons différents. Les lettres <g> et <s> ont des prononciations spécifiques dans certains contextes, qui excluent la lecture admise en moore.

Commentaires et suggestions didactiques

Les lettres qui s’écrivent comme en mooré mais se prononcent différemment poseront des problèmes de lecture au mooréphone, et ce d’autant plus que certaines prononciations correspondent à des sons qui n’existent pas en mooré. Vu qu’il n’y a pas de règle de convergence, il conviendra de consacrer une leçon entière à chacun des points des règles énoncées.

Il faudrait par ailleurs éviter d’écrire des ‘équivalences’ du genre « s = z », qui seraient une source de confusion pour les élèves.

Annexe 4 : Fiche 21. La phrase interrogative : la question totale

Objectif général

Déterminer les règles de convergence ou de divergence dans l’organisation de la phrase simple interrogative pour une didactique convergente.

Objectifs spécifiques

Déterminer

- les caractéristiques (organisation, marques spécifiques) de la phrase interrogative directe en mooré et en français ;
- les règles de convergence ou de divergence relatives à l’organisation et aux marques spécifiques de la phrase interrogative simple en mooré et en français
- les difficultés éventuelles pour le mooréphone apprenant la phrase interrogative du français.

Mooré	Français
1. Texte	
I. 1. A Tene me watame ? 2. A Bil daada f ma samsã daar fãa?	I. 1. Téné vient aussi ? 2. Bila achète les beignets de ta mère tous les jours ?

II. 3. A nekame bɪ? 4. Biigā nekame bɪ?	II. 3. Est-ce que Téné vient aussi ? = Téné vient-elle aussi ? 4. Est-ce qu'il s'est réveillé ? = S'est-il réveillé ? 5. Est-ce que l'enfant s'est réveillé ? = L'enfant s'est-il réveillé ? 6. Est-ce que les filles se sont réveillées ? = Les filles se sont-elles réveillées ?
2. Constats	
Exploration - a). Qu'est-ce qu'une phrase interrogative ? - b). Indiquer deux manières de construire la question totale, portant sur toute la phrase. 2. A l'écrit quel est le signe de ponctuation associé à la phrase interrogative ? 3. Quelle réponse pourrait-on donner à chaque question du texte ?	Exploration - a). Qu'est-ce qu'une phrase interrogative ? - b). Indiquer deux manières de construire la question totale, qui sont comparables à ce qui se fait en mooré. - c). Indiquer une troisième façon de construire une question totale, qui est spécifique au français. 2. A l'écrit quel est le signe de ponctuation associé à la phrase interrogative ?
Constatation Une phrase (P) interrogative sert à demander une information. L'interrogation peut porter sur toute la phrase. C'est alors une 'question totale'. La question totale peut se faire par l'intonation en finale ou par l'emploi de mots interrogatifs (Q). La réponse à une question totale est 'Oui' ou bien 'Non'. A l'écrit, une phrase interrogative commence par une lettre majuscule et se termine par un point d'interrogation (?).	
3. Règles	
La question totale peut être réalisée par l'intonation descendante en fin de phrase ou par l'emploi du mot interrogatif « bɪ » en fin de phrase : Schéma: (1) P + intonation descendante (2) P + Q : biigā nekame <u>bɪ</u> ?	- La question totale peut être réalisée par l'intonation <i>montante</i> en fin de phrase ou par l'emploi de l'expression interrogative « est-ce que » <i>en début</i> de phrase. Schéma : (1) P + intonation montante (2) Q + P : <u>Est-ce que</u> Téné vient aussi ? - la question peut également être réalisée par l'inversion du pronom sujet avec le verbe ou le verbe auxiliaire. Le nom sujet est rappelé par un pronom placé après l'auxiliaire ou, à défaut, après verbe. Schéma : (S) – – V – Pro

	Téné vient-elle aussi ? Schéma : (S) – (Aux) - Pro - V S'est-il réveillé ? L'enfant s'est-il réveillé ? Les filles se sont-elles réveillées ?
4. Exercices d'application	
Transformer les phrases suivantes en questions totales portant sur l'ensemble de la phrase: 1. F ma koosda samsa. 2. A Bil ka na n wa rûndã. 3. Biigã nan ka nek ye. 4. A Bil waame.	Transformer les phrases suivantes en questions totales portant sur l'ensemble de la phrase: 1. Ta mère vend des beignets. 2. Bila va venir aujourd'hui. 3. Bila viendra aujourd'hui. 4. Il va venir aujourd'hui. 5. Madi n'est pas venu en classe aujourd'hui. 6. Elle est arrivée à 10H.
5. Remarques	
- Le mot interrogatif '<i>bi</i>' est une particule énonciative. - La particule <u>ye</u> employée dans la négation est omise dans la phase interrogative.	L'inversion du sujet n'a pas lieu quand la phrase commence par « est-ce que ».
6. Exercice de consolidation	
Trouver 5 phrases interrogatives conformes au schéma des questions totales en moore et écrivez-les dans un cahier.	Utiliser le schéma de la question totale et la tournure par l'inversion du sujet pour poser des questions à partir des phrases déclaratives ci-après : 1. La nourriture avait été consommée. 2. L'argent avait disparu. 3. Elle semblait en bonne santé. 4. Marie semblait en bonne santé. 5. Nathalie revient demain.
7. Retenir	
Une phrase (P) interrogative sert à demander une information. La question totale porte sur toute la phrase. La question totale peut se faire par la simple intonation en finale. La réponse à une question totale est « Oui » ou « Non ». A l'écrit, une phrase interrogative commence par une lettre majuscule et se termine par un point d'interrogation (?).	
La question totale obéit à l'un ou l'autre des schémas suivants : (1) P + intonation descendante (2) P + Mot interrogatif. La marque de l'interrogation totale est {<u>bi</u>} ; elle se place en fin de phrase.	La question totale obéit à l'un ou l'autre des schémas suivants : (1) P + intonation montante (2) Q + P (3) (S) — V- Pro (4) (S) – Aux - Pro - V

	L'expression interrogative est « est-ce que » ; il n'y a pas d'inversion du sujet dans la phrase introduite par « est-ce que ».
--	---

Commentaires et suggestions didactiques

- Compte tenu de la spécificité de la tournure par l'inversion du sujet, il est nécessaire d'en faire une leçon à part pour les débutants.
- Une phrase interrogative peut être à la forme affirmative ou négative, mais il serait conseillé de faire une leçon à part sur les phrases interro-négatives.

Annexe 5 : Fiche 26. La phrase exclamative avec marquage du verbe

Objectif général

Déterminer les règles de convergence ou de divergence dans l'organisation de la phrase simple impérative pour une didactique convergente.

Objectifs spécifiques

Déterminer

- les caractéristiques (organisation, marques spécifiques) de la phrase exclamative en mooré et en français ;
- les règles de divergence relatives à l'organisation et aux marques spécifiques de la phrase exclamative simple en mooré.
- les difficultés éventuelles pour le mooréphone apprenant la phrase exclamative du français.

Moore	Français
1. Texte	
1. Buum beeme. Nin-kvud zoeta guugu. 2. Buum be ! Nin-kvud zoet guugu! 3. Zârame. 4. Zâra ! La Wënd waooga! 5. F ma wata! 6. A wa yâ! A waê la! F ma waê wè! 7. Ad a Raoog bōangā tūmda! A tūmd koe! 8. Fo mi maam ! Fo mi maam la!	
2. Constats	
<i>Exploration</i> Identifier les marques de l'exclamation qui accompagnent le verbe. <i>Constatations</i> L'exclamation exprime un sentiment fort : surprise, admiration, etc. On note en mooré l'emploi de particules énonciatives ainsi que de certaines marques sur le verbe. A l'écrit, l'exclamation est marquée par un 'point d'exclamation' (!).	
3. Règles	

En moore, l'exclamation dans la phrase verbale peut être appuyée par des particules énonciatives :

A tɔmd koe ! ; Fo mi maam la !

Le marquage de la phrase verbale exclamative au plan grammatical peut être

- implicite (absence de {la(me)}), marque de la déclaration): Bɔvm be !
- explicite, par l'emploi du morphème {yã} ou de ses variantes {ê} ou {a} sur le verbe :

{yã} à l'accompli, en finale: F ma wa yã !

{-ê} à l'accompli, devant une particule énonciative finale: F ma waê la !

{-a} à l'inaccompli, et dans les verbes d'état, en finale : bōangã tɔmda ! Ad

zāra !

1. Exercices d'application

Indiquer si la marque de l'exclamation est implicite ou explicite dans ces phrases ; la souligner dans l'affirmative.

Fo gomda ! N-yao ! A mi maam !

Haya ! Karen-saamb wa yã !

N-faa ! Foo la biiga !

Naam sig yã !

2. Remarques

Le morphème {yã} marque l'emphase. Il clôt le groupe verbal non doté de complément.

L'élision vocalique peut effacer la variante {a} de la marque de l'exclamation :

Bi-kāngã zoet neba ! zĩigã zār ka !

3. Exercice de consolidation

Trouver des phrases exclamatives liées aux circonstances suivantes et indiquer comment l'exclamation est marquée :

1. L'accueil d'un chef: Makre: Y zĩig tar pānga!

2. Sondgo. Ex : Sigri ! Sigr gēed bōn a menga !

4. Retenir

L'exclamation dans la phrase verbale peut être appuyée par des particules énonciatives.

Le marquage de la phrase verbale exclamative au plan grammatical peut se faire par l'emploi du morphème {yã} ou de ses variantes ({ê, -a}) sur le verbe.